



## PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 05 MARS 2026

Le 05 mars 2026, à 20 h 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Eric CHASSAGNE, Maire.

**Présents** : Mesdames Christiane DAUNIS, Annie TISSOT, Fabienne BINET, Ghyslaine LESUEUR, Volcy LEROUGE, Isabelle PEGAZ TOQUET et Widèd GREVISSE.

Messieurs Eric CHASSAGNE, Philippe De PACHTERE, Carlos RUBIO, André VUACHET, Miguel MARTINS, Fabrice COCATRIX, et Benoît CURT.

**Absents excusés** : Mathieu BEHAGHEL (pouvoir donné à Mme Volcy LEROUGE).

**Absents** : Mmes Alexandra BEAUQUIS et Fabienne M'TANIOS. M. Nicolas BAYART

Madame Annie TISSOT a été nommée secrétaire de séance

Date de convocation : 20 février 2026 - Nombre de membres en exercice : 18 - Nombre de membres présents : 14 + 1 pouvoir.

### Ordre du jour :

➤ Approbation du procès-verbal de la séance du 26 février 2026 à l'unanimité.

#### ➤ FINANCES :

### A. BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

#### ○ Approbation du Compte Financier Unique 2025 (CFU 2025)

Le Maire se retirant au moment de ce vote, le Compte Financier Unique 2025 est approuvé à l'unanimité.

			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	2 643 128,00	1 869 610,00	4 512 738,00
	Recettes réalisées (1)	B	2 310 235,06	1 939 610,48	4 249 845,54
	Restes à réaliser	C	229 964,00	0,00	229 964,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	2 547 773,89	1 869 610,00	4 417 383,89
	Dépenses réalisées (1)	E	1 441 685,81	1 630 971,37	3 072 657,18
	Restes à réaliser	F	576 700,00	0,00	576 700,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	868 549,25	308 639,11	1 177 188,36
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-95 354,11	0,00	-95 354,11
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	773 195,14	308 639,11	1 081 834,25
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-346 736,00	0,00	-346 736,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	426 459,14	308 639,11	735 098,25

○ **Affectation des résultats**

Le Compte Financier Unique du budget principal de la commune laisse apparaître :

- un excédent de fonctionnement cumulé de 308 639.11€ ;
- un excédent d'investissement cumulé de 773 195.14€.

A l'unanimité, il est décidé d'affecter l'excédent de fonctionnement du budget principal comme suit :

- ✓ **Section d'investissement** : Article 1068 – Réserves : **308 639.11€**

○ **Vote des taux des taxes**

A l'unanimité, il est proposé de maintenir les taux de l'année 2025. Cette année, il est nécessaire de voter à nouveau pour la taxe d'habitation (taux figé de 2020 à 2022), qui concerne les résidences secondaires et les locaux meublés non affectés à l'habitation principale.

- Taxe foncière (bâti) : 25.20%
- Taxe Foncière (non bâti) : 39.12%
- Taxe d'habitation (taux de 2019) : 18.00%

○ **Vote des subventions**

- Le Conseil Municipal fixe à l'unanimité les subventions pour l'année 2026 aux structures suivantes :

- CCAS : 8 500,00 €
- Budget Cap Loisirs : 77 500,00 €
- Coopérative scolaire de l'école publique : 2080,00 €
- Entrées piscine : 1074,00 € (école publique) et 833,00 € (école privée Léon Marie)
- Association le souvenir français : 100,00 €

○ **Vote à l'unanimité du budget 2026 :**

⇒ **SECTION DE FONCTIONNEMENT :**

qui s'équilibre en recettes et en dépenses à **1 895 736,00 €**

➤ **SECTION DE D'INVESTISSEMENT :**

qui s'équilibre en recettes et en dépenses à **2 284 726,00 €**

Les dépenses d'investissement principales pour 2026 concernent des projets déjà engagés ainsi que des nouveaux projets, à savoir :

- Restructuration et extension du groupe scolaire (solde du marché de travaux à payer)
- Rénovation de l'église
- Divers aménagements de bâtiments publics (menuiseries école maternelle, SAS mairie, portes WC publics etc...)
- Aménagement paysagé du délaissé
- Aménagement d'un espace public et d'une cour d'école végétalisée
- Programme voirie 2026
- Diverses acquisitions de mobiliers et matériels de bureau et informatique

Les recettes principales d'investissement permettant les ci-dessus sont les suivantes :

- Excédent d'investissement reporté : 773 195.14€
- Excédent de fonctionnement reporté : 308 639.11€
- FCTVA : 205 000.00€
- Subventions (Etat, Département, Région) : 541 592.00€

## B. BUDGET ANNEXÉ CAP LOISIRS

### ○ Approbation du Compte Financier Unique 2026

Le Maire se retirant au moment de ce vote, le Compte Financier Unique 2025 est approuvé à l'unanimité.

			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	0,00	442 053,96	442 053,96
	Recettes réalisées (1)	B	0,00	440 079,45	440 079,45
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	1 667,73	442 053,96	443 721,69
	Dépenses réalisées (1)	E	270,00	440 079,45	440 349,45
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	-270,00	0,00	-270,00
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	1 667,73	0,00	1 667,73
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	1 397,73	0,00	1 397,73
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	1 397,73	0,00	1 397,73

### ○ Vote à l'unanimité du budget 2026 :

⇒ SECTION DE FONCTIONNEMENT :

qui s'équilibre en recettes et en dépenses à **402 281,00 €**

⇒ SECTION D'INVESTISSEMENT :

qui s'équilibre en recettes et en dépenses à **4 397,73 €**

➤ **URBANISME/FONCIER** : dossiers en cours

Aucun dossier d'urbanisme n'est présenté à cette séance.

➤ **QUESTIONS DIVERSES**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance publique est close à 22h15.

A Marcellaz-Albanais, le 16 mars 2026

**Le Maire,  
Eric CHASSAGNE**



**La secrétaire de séance,  
Annie TISSOT**

